

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **NRJ BELGIQUE S.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Chaussée de Louvain

N° : 775

Boîte :

Code postal : 1140

Commune : Evere

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0443.136.382

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

15-12-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 17-05-2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BEYNS KIM

Edouard Stuckensstraat 98
1140 Evere
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-05-19

Fin de mandat : 2026-05-15

Administrateur délégué

NRJ GROUP SA

Boileau 22
75016 Paris
FRANCE

Début de mandat : 2023-05-19

Fin de mandat : 2026-05-15

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

FOUREL PHILIPPE
Allée du Merle 79
69890 La Tour de Salvagny
FRANCE

NRJ SAS

Boileau 22
75016 Paris
FRANCE

Début de mandat : 2023-05-19

Fin de mandat : 2026-05-15

Vice-président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

TODESCHINI PIERRE
Chemin du Gay 690
69490 Dareize
FRANCE

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL (B00009)

0429501944
Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-05-21

Fin de mandat : 2024-05-17

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Van Bavel Alexis (A01874)

Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.238.505</u>	<u>1.242.161</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	23.377	18.206
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	563.785	572.612
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	468.404	490.979
Mobilier et matériel roulant		24	6.502	7.747
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	88.879	73.886
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	651.343	651.343
Entreprises liées	6.15	280/1	630.000	630.000
Participations		280	280.000	
Créances		281	350.000	630.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	5.000	5.000
Participations		282	5.000	5.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	16.343	16.343
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	16.343	16.343

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>4.917.658</u>	<u>4.718.884</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.898.301	3.403.589
Créances commerciales		40	3.841.941	3.380.771
Autres créances		41	56.360	22.818
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		100.000
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		100.000
Valeurs disponibles		54/58	977.496	1.176.699
Comptes de régularisation	6.6	490/1	41.861	38.597
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	6.156.163	5.961.045

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	3.621.509	3.652.076
Capital souscrit		10/11	350.000	350.000
Capital non appelé	6.7.1	10	350.000	350.000
En dehors du capital		100	350.000	350.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
Réserves indisponibles		13	35.000	35.000
Réserve légale		130/1	35.000	35.000
Réserves statutairement indisponibles		130	35.000	35.000
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	3.236.509	3.267.076
Subsides en capital				
		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net				
		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
		164/5		
Impôts différés				
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>2.534.654</u>	<u>2.308.969</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	<u>2.347.885</u>	<u>2.047.465</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	964.301	866.395
Fournisseurs		440/4	964.301	866.395
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	452.707	403.561
Impôts		450/3	331.235	288.327
Rémunérations et charges sociales		454/9	121.472	115.233
Autres dettes		47/48	930.877	777.509
Comptes de régularisation	6.9	492/3	<u>186.769</u>	<u>261.505</u>
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>6.156.163</u>	<u>5.961.045</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	12.021.419	11.542.658
Chiffre d'affaires	6.10	70	11.639.646	11.085.307
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	381.772	457.351
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	10.785.360	10.479.376
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	9.762.287	9.441.097
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	850.604	897.364
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	134.368	103.719
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	11.565	260
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	25.827	36.935
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	709	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.236.059	1.063.282

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	26.059	3.150
Produits financiers récurrents		75	26.059	3.150
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	26.059	3.150
Autres produits financiers	6.11	752/9	0	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	23.292	3.299
Charges financières récurrentes	6.11	65	23.292	3.299
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	23.292	3.299
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.238.826	1.063.133
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	339.058	286.165
Impôts		670/3	339.058	286.165
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	899.769	776.968
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	899.769	776.968

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	4.166.845	4.044.044
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	899.769	776.968
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	3.267.076	3.267.076
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	3.236.509	3.267.076
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	930.336	776.968
Rémunération de l'apport	694	930.336	776.968
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	1.298.734
8022	9.750	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	1.308.484	
8122P	XXXXXXXXXX	1.280.528
8072	4.579	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	1.285.107	
211	<u>23.377</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8192P	XXXXXXXXXX	2.234.256
	95.794	
8162	95.794	
	1.114	
8172	1.114	
(+)/(-) 8182		
	2.328.936	
8192	2.328.936	
	XXXXXXXXXX	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
	XXXXXXXXXX	1.743.277
8322P	XXXXXXXXXX	1.743.277
8272	117.660	
8282		
8292		
8302	405	
(+)/(-) 8312		
8322	1.860.532	
(23)	468.404	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	37.140
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	37.140	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	29.393
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.245	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	30.638	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	6.502	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	137.460
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	25.878	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	163.338	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	63.574
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	10.885	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	74.459	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	88.879	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8391P	XXXXXXXXXX	
	280.000	
8361	280.000	
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	280.000	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>280.000</u>	
281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>630.000</u>
8581		
8591	280.000	
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)	<u>350.000</u>	
8651		

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	5.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392

5.000**Plus-values au terme de l'exercice**

8452P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282)

5.000**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

283P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283)

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE**

8652

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
285/8P	XXXXXXXXXX	16.343
8583		
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	16.343	
8653		

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
NGROUP 0827580838 Société en nom collectif Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	nominative	1	50		2023-12-31	EUR	560.000	0

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
NGROUP 0827580838 Société en nom collectif Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		100.000
8686		100.000
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

charges à reporter

intérêts courus

Exercice
41.860
0

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	350.000
(100)	350.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Actions

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	350.000	38.764
8702	XXXXXXXXXX	38.764
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

NRJ S.A. 99,99% (38.763 actions)

NRJ Group S.A. 0,01% (1 action)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	258.525
450	72.710
9076	
9077	121.472

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Exercice
19.491
92.933
1.146
73.199

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- location immeubles
- charges à imputer
- produits à reporter
- redevances

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	13	14
9087	12,7	14,3
9088	20.975	23.055
620	628.915	688.232
621	154.739	170.688
622	3.943	4.385
623	63.006	34.059
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	14.610	260
Reprises	9113	3.045	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	24.146	23.615
Autres	641/8	1.680	13.320
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	2	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1	1,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	873	870
Frais pour la société	617	38.093	26.024

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Différence de paiements

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Frais de banque

Différence de paiements

Prestations Inter-groupe financier

Intérêts de retard sur factures fournisseurs

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	0	
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	2.584	3.299
	0	0
	20.700	
	8	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**PRODUITS NON RÉCURRENTS****Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES**Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
(76A)		
760		
7620		
7630		
764/8		
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66	709	
(66A)	709	
660		
(+)/(-) 6620		
6630	709	
664/7		
(-) 6690		
(66B)		
661		
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	339.058
9135	266.544
9136	
9137	72.514
9138	
9139	
9140	
	81.532

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.058.324	2.167.182
9146	2.789.161	2.817.527
9147	142.974	159.453
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	57.600
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Assurance groupe pour le comité de direction

Mesures prises pour en couvrir la charge

Adaptation en cas de sous-financement du plan

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	630.000	630.000
Participations	(280)	280.000	
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	350.000	630.000
Créances	9291	33.121	33.344
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	33.121	33.344
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	454.482	370.324
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	454.482	370.324
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	20.913	3.150
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471	20.700	
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	5.000	5.000
9262	5.000	5.000
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	19.535
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

Nihil

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

NRJ GROUP S.A.
Rue Boileau 22
75016 Paris
FRANCE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

NRJ GROUP SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
Rue Boileau 22
75016 Paris
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

NRJ GROUP SA
Rue Boileau 22
75016 Paris
FRANCE

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

I. Frais d'établissement :

- Frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
 - Frais d'émissions d'emprunts
 - Frais de restructuration
- Règles d'amortissements linéaires 100% l'année d'acquisition

II. Immobilisations incorporelles :

Types d'investissements et amortissements :

- Autres logiciels : linéaire 5 ans
- Concessions, licences : linéaire 5 ans (durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans)
- Goodwill linéaire : 10-20 ans (consolidation)

Justification de nos goodwill :

* En 2010, la fusion de la Towercast SA et de Régie Networks Belgique SA avec NRJ Belgique SA a dégagé un goodwill. (amorti en 10 années)
L'amortissement en 10 ans se justifie également par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art.3:39 § 1er AR du 29/4/2019).

- Autres immobilisations incorporelle : linéaire 5 ans

III. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires.

- Terrain : non amorti
- Bâtiments industriels : linéaire 20 ans
- Bâtiments administratifs : linéaire 20 ans
- IT Hardware servers : linéaire 3 ans
- IT Hardware PC & Desktop : linéaire 3 ans
- IT Hardware Laptop : linéaire 3 ans
- Matériels Audios Emetteurs et frais annexes : linéaire 8 ans
- Matériels Audios Equipements passifs : linéaire 10 ans
- Matériels Audios Equipements avec de l'électronique embarqué : linéaire 5 ans
- Matériels Audios Travaux et frais annexes : linéaire 10 ans
- Mobilier : linéaire 10 ans
- Matériel Roulant : linéaire 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Autres matériels : 3 ans
- Aménagements locaux loués : linéaire durée du bail ou durée résiduelle

La méthode dégressive n'est plus applicable depuis le 01/01/2020.

IV. Immobilisations financières :

Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Ces règles sont d'application pour les créances à long terme sur des entreprises liées.

VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable ; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins-values observées ; si les moins-values viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

X. Comptes de régularisation

- a) Les charges à reporter, c'est-à-dire les proratas de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.
- b) Les produits acquis, c'est-à-dire les proratas de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont rattachés à un exercice écoulé.
- c) Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

PASSIF

X. Comptes de régularisation

- a) Charges à imputer, c'est-à-dire les proratas des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.
- b) Produits à reporter, c'est-à-dire les proratas de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.
- c) Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

RESULTAT

Chiffre d'affaire

Celui-ci est indiqué commissions de régie déduites

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

NRJ Belgique S.A.
SOCIETE ANONYME
Chaussée de Louvain 775
1140 EVERE
BCE 0443.136.382
RPM BRUXELLES

NRJ Belgique

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DU 17 MAI 2024

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION (AG de fin de mandat)

NRJ Group SA représentée par M. Philippe Fourel (2026) **Président du Conseil d'administration**
NRJ SAS représentée par M. Pierre Todeschini (2026) **Vice-président du Conseil d'administration**
M. Kim Beyns (2026) **Administrateur délégué**

COMMISSAIRE (dernière année de comptes annuels à vérifier)

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises,
représenté par M. Alexis Van Bavel (2023)

Commissaire Réviseur d'Entreprises

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice social 2023 et de vous soumettre, conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

A. CHIFFRES-CLES

L'exercice 2023 se clôture avec un bénéfice net de 900 K€ (K€ : milliers d'euros), contre un bénéfice net de 777 K€ en 2022. Le résultat d'exploitation se clôture avec un résultat positif de 1.236 K€, contre un résultat positif de 1.063 K€ en 2022.

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SOCIAL 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (hors échanges et commissions déduites) de NRJ Belgique est en augmentation par rapport à 2022, principalement dû à une augmentation des ventes nationales.

AUDIENCE

Sur la période janvier 2023-décembre 2023** et sur la cible d'ensemble 12+, NRJ Belgique obtient une part de marché de 4.9%, à comparer à 5,7% sur la période de référence N-1*.

Chaque jour, 245.899 auditeurs** sont à l'écoute de NRJ Belgique.

Sa part d'audience est de 5,7%**.

La durée d'écoute diminue de 17' à 100'**.

Le résultat de NRJ doit tenir compte du lancement de **NRJ+** en DAB+ en mars 2023. NRJ+ obtient sur les 2 seules vagues disponibles en 2023 une part de marché de 0.5%.

Sources :

* CIM RAM : Mars 2022 – Décembre 2022, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.

** CIM RAM : Janvier 2023 - Décembre 2023, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Concernant la participation de 280 K€ dans le capital de la S.N.C. NGROUP ainsi que le prêt à celle-ci de 350 K€ (diminution de 280 K€ par rapport à 2022) :

Le risque de réduction de valeur a été jugé inexistant au regard de la refacturation totale des charges et produits de NGROUP à NRJ et Nostalgie.

C. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les commentaires ci-après sur l'évolution du bilan tiennent compte du projet d'affectation du résultat présenté en point D du présent rapport.

ACTIF : 6.156 K€, contre 5.961 K€ à fin 2022

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 23 K€ contre 18 K€ à fin 2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 564 K€, contre 573 K€ à fin 2022

Il s'agit principalement de matériel de production radio, de matériel informatique de diffusion et d'équipement.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 651 K€ comme en 2022

Ces comptes incluent :

- Participation dans le capital de la S.N.C. NGROUP (280 K€).
- Prêt (350 K€) à la S.N.C. NGROUP. :
- Parts sociales dans la SCRL MaRadio.be (5 K€)
- Diverses cautions (16 K€)

Durant l'exercice 2023, le GIE Nos'Energies a remboursé une partie de sa créance pour un montant de 280 KEUR. Par la suite, une nouvelle forme juridique a été décidée pour le GIE Nos'Energies qui a été transformé en une S.N.C et renommée "NGROUP". Lors de la modification de cette forme juridique, NRJ a contribué à la constitution de son capital à hauteur de 280 KEUR.

CREANCES A UN AN AU PLUS : 3.898 K€, contre 3.404 K€ à fin 2022

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 0 K€ contre 100 K€ à fin 2022

Cela est dû à la suppression par la banque du livret orange.

VALEURS DISPONIBLES : 977 K€, contre 1.177 K€ à fin 2022

COMPTES DE REGULARISATION : 42 K€, contre 39 K€ à fin 2022

PASSIF : 6.156 K€, contre 5.961 K€ à fin 2022 (*)

CAPITAUX PROPRES : 3.622 K€ contre 3.652 K€ en 2022 (*)

DETTES A UN AN AU PLUS : 2.348 K€, contre 2.047 K€ à fin 2022 (*)

(*) Après affectation telle que proposée au point D

COMPTES DE REGULARISATION : 187 K€, contre 262 K€ à fin 2022

RESULTAT D'EXPLOITATION : 1.236 K€ contre 1.063 K€ en 2022

CHIFFRE D'AFFAIRES : 11.640 K€, contre 11.085 K€ en 2022

Ce montant inclut principalement nos recettes de publicité nationale et régionale et nos échanges publicitaires. Le chiffre d'affaires hors échanges publicitaires a augmenté de 7,28 %.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 382 K€, contre 457 K€ en 2022

Ce poste inclut essentiellement des revenus divers commerciaux, promotionnels et de production, des refacturations de frais et des produits de télématique.

Cette diminution est principalement due à une baisse des revenus divers commerciaux.

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 10.785 K€, contre 10.479 K€ en 2022

- Biens et services : 9.762 K€, contre 9.441 K€ en 2022. Ce montant inclut nos charges de biens et services divers et nos charges d'échanges publicitaires. Les biens et services hors échanges publicitaires ont augmenté de 5,05 %.

Les principaux postes de cette rubrique sont les charges de sous-traitance, dépenses promotionnelles et diffusion radio.

- Rémunérations du personnel : 851 K€, contre 897 K€ en 2022.
- Amortissements, réductions de valeur, provisions : 146 K€, contre 104 K€ en 2022.
Amortissements : 134 K€ (104 K€ en 2022) ; réductions de valeurs 12 K€ (0 K€ en 2022) ; provisions pour risques et charges 0 K€ (0 K€ en 2022)
- Autres charges d'exploitation : 26 K€, contre 37 K€ en 2022.
Cette diminution est due principalement à un don envers l'Ukraine qui a eu lieu en 2022.

RESULTAT FINANCIER : 3 K€, contre 0 K€ en 2022

Le résultat financier est positif du fait de placements à terme et de la comptabilisation d'intérêts sur le prêt consenti à la SNC NGROUP malgré la refacturation des frais financiers de NGROUP (en 2022, ceux-ci étaient comptabilisés en biens et services).

RESULTAT NET: 900 K€, contre 777 K€ en 2022

D. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à 3.267.075,85 €.

Le bénéfice de l'exercice 2023 à affecter s'élève à 899.768,70 €.

Le bénéfice à affecter au terme de l'exercice 2023 s'élève donc à 4.166.844,55 €.

Le Conseil d'administration propose de distribuer le résultat net de l'exercice, augmenté d'une partie du résultat reporté de l'exercice précédent, soit 930.336 € aux actionnaires sous forme de dividendes, à répartir au prorata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, soit :

1. Pour NRJ SAS, titulaire de 38.763 actions : 930.312 €
2. Pour NRJ Group SA, titulaire d'1 action : 24 €

Le Conseil d'administration propose de fixer le paiement de ces dividendes pour fin juin 2024, étant néanmoins précisé que le Conseil d'administration a la faculté de modifier cette période en fonction de la situation de trésorerie effective de la société.

Le solde du bénéfice à affecter, soit une somme de 3.236.508,55 €, est reporté à nouveau.

E. MENTIONS LEGALES (ART 3:6 du Code des sociétés et des associations)

REGLES D'EVALUATION

Il n'y a aucun changement.

RISQUES ET INCERTITUDES SIGNIFICATIFS

Hormis les risques opérationnels liés à notre activité principale qui continue à ce jour à s'exercer dans un contexte de crise économique, les litiges et contentieux sont traités par nos consultants juridiques. Nos administrateurs ne sont pas informés d'un quelconque litige significatif qui justifierait la constitution d'une provision.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

FAITS SURVENUS APRES LA CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

AUTRES MENTIONS LEGALES

La société ne détient pas de succursale.

Le Conseil d'administration confirme que la société n'utilise pas d'instruments financiers.

Aucun conflit d'intérêt au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations n'a été signalé à la société en 2023.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous prions les actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat.

Vous aurez également, conformément au Code des sociétés et des associations, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2023, ainsi que sur le renouvellement du mandat de Commissaire.

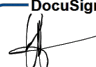
Le 30/04/2024,

Le Conseil d'administration,

DocuSigned by:

986C04A345764AD...

Kim Beyns
Administrateur-délégué

DocuSigned by:

5D3ABF562D0A4EA...

NRJ SAS
Représentée par Pierre TODESCHINI
Administrateur et Vice-Président

DocuSigned by:

BC5606C713A94F8...

NRJ Group SA
Représentée par Philippe FOUREL
Administrateur et Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE NRJ BELGIQUE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de NRJ Belgique SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 21 mai 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 6.156.163 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 899.769.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

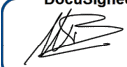
Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 3 mai 2024

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

DocuSigned by:

E759B97BCF4F46F...

Alexis Van Bavel*
Réviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Alexis Van Bavel SRL

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	11,3	7	4,3
Temps partiel	1002	2,2	0,8	1,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	12,7	7,5	5,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	18.544	11.634	6.910
Temps partiel	1012	2.431	1.049	1.382
Total	1013	20.975	12.683	8.292
Frais de personnel				
Temps plein	1021	776.975	472.506	304.469
Temps partiel	1022	73.628	32.415	41.213
Total	1023	850.604	504.921	345.682
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	20.339	11.600	8.739

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	14,3	7,4	6,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	23.055	12.579	10.476
Frais de personnel	1023	897.364	468.348	429.016
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	19.327	10.709	8.618

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	12	1	12,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	12	1	12,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	7		7
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	7		7
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	5	1	5,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	5	1	5,5
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1
Employés	134	11	1	11,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	873	
Frais pour la société	152	38.093	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	2		2
310			
311	2		2
312			
313			
340			
341			
342			
343	2		2
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	7	5811	6
5802	134	5812	111
5803	7.864	5813	5.806
58031	7.482	58131	5.538
58032	756	58132	518
58033	374	58133	249
5821	4	5831	3
5822	13	5832	52
5823	718	5833	1.342
5841	2	5851	0
5842	808	5852	0
5843	3.364	5853	0